

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'Écodéveloppement renforcent leur partenariat

Ce lundi 26 septembre 2011 Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christian Desplats, Conseiller régional, Président de l'ARPE ont signé le Contrat pluriannuel d'objectifs entre la Région et l'ARPE

Première région de métropole pour sa biodiversité, mais aussi toute première sur les enjeux de qualité de vie, de croissance urbaine, de productions industrielle, agricole ou marchande, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cultive les atouts et les paradoxes. Sur ce territoire ancien et jeune à la fois, la Région s'est investie depuis de nombreuses années dans le développement durable. Elle intervient ainsi dans le cadre d'une politique volontariste sur l'ensemble des problématiques en œuvre auprès des provençaux : éducation, économie, transports et mobilité, énergie, protection et gestion des espaces naturels, gestion de la ressource en eau, cadre de vie, loisirs, culture...

Afin de développer et mener à bien ses actions, la Région travaille en étroite relation avec l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'Écodéveloppement (ARPE), dont elle est membre. En effet, cette agence, créée en 1979 à l'initiative de la Région, avec les Départements, a vocation à développer, animer et valoriser des pratiques et démarches novatrices dans les champs de la protection, de la mise en valeur de l'environnement et du développement soutenable.

Ainsi la Région a souhaité renforcer son partenariat avec l'ARPE, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs pour la période 2011-2014.

Ce nouveau contrat a pour objectif de définir et préciser les domaines d'intervention sur lesquels l'ARPE interviendra en complémentarité des politiques de la Région, suivant trois axes stratégiques : l'amélioration et le partage des connaissances, le soutien et le développement des pratiques responsables, et l'appui technique et méthodologique des acteurs régionaux.